



RÉCOLEMENT DE LA COLLECTION « André Bernard » (matériel de ganterie)

PROCÈS-VERBAL

En application :

- De la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France.
- De l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un Musée de France et au récolement.
- De la circulaire du 27 juillet 2006 relative au récolement décennal des collections.

Provenance de la collection

La collection de textile dite « André Bernard » a été acquise par la Ville de Niort par don manuel en 1996 et n'a fait l'objet d'aucun acte de donation. Le père d'André Bernard, Victor Bernard, né en 1900, a été ouvrier gantier à Niort jusqu'en 1946.

Statut de la collection

La collection est propriété de la ville de Niort et la gestion en a été transférée à la Communauté d'Agglomération de Niort le 1^{er} avril 2000 par délibération du 25 février 2000. Depuis le 1^{er} janvier 2014 la gestion est transférée à la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées
Procès verbal de récolement
28.10.2015

A handwritten signature in blue ink is located in the bottom right corner of the page. The signature is stylized and appears to be a personal name.

Identification/nature/typologie

La collection comporte dix items :

- 996.11.1.1.2.3 : poire à talc
- 996.11.2 : pince à gant
- 996.11.3.1 et 2 : couteau à étirer
- 996.11.4 : pied de gantier
- 996.11.5 et 6 : ciseaux
- 996.11.7 : marotte de gantier
- 996.11.8.1 et 2 : baguette de gantier

Constat d'état

La collection est en bon état

Localisation

Les dix items sont conservés dans la réserve dite « Textile/orfèvrerie » au R-1 du musée Bernard d'Agesci.

Récolement

Le récolement a été réalisé en juillet 2015 en procédant à la vérification des dix dossiers d'œuvres, des cahiers d'inventaire et de la base de données informatisées AlienorWebPro sur laquelle les dix items sont enregistrés. Le marquage a été vérifié et aucun manque n'a été constaté. Une ou plusieurs photographies numériques ont été réalisées pour chaque item et ajoutée(s) à la base documentaire de la base de données AlienorWebPro. Le récolement a été effectué par Fabienne Texier, attachée de de conservation.

Conclusion

Bilan : dix items ont été vus lors de ce récolement, ce qui correspond à la totalité de la collection.

Visa du Conservateur en chef du patrimoine,

Laurence Lamy

